

**RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES
AU SUJET DU PREAVIS No. 1/12**

Objet du préavis	Demande de crédit supplémentaire pour les travaux du Cinéma Rex
Opération proposée	Le Cinéma Rex a été rénové en 2011, mais des coûts supplémentaires de toiture et d'isolation phonique justifient une nouvelle demande de crédit devant le Conseil Communal
Réalisation	Avril-septembre 2011
Coût de l'opération	Fr. 100'000.-
Financement	Par la trésorerie courante
Durée d'amortissement	Aucune
Planification de la dépense	Pas prévu dans le plan d'investissement présenté avec le budget 2011

Remarques :

La Commission des finances a pris note de la volonté de la Municipalité de ne pas amortir ces nouvelles dépenses dans le cadre de la nouvelle politique comptable de la Commune d'Aubonne, qui consiste à valoriser au bilan les bâtiments communaux à une valeur plus réelle et non sous-estimée comme auparavant. La Municipalité souhaite en effet valoriser ce bâtiment à Fr. 368'000 au bilan, montant qui semble tout à fait approprié à la CoFin.

Conclusion

Compte tenu de ce qui précède, la Commission des finances, à l'unanimité de ses membres, préavise positivement à l'octroi de ce crédit complémentaire.

Le rapporteur :

Josselin Meylan

Aubonne, le 16 février 2012